

CULTURE + INCLUSION
CULTURATHON
SAISON 3 @ MUSÉE LOUVRE LENS

11-12 DÉC 2018

#culturathon2018

NUIT
BLANCHE
EXPERIENCE



DOSSIER DE
CANDIDATURE

IN



BY



www.louvrelenvallee.com

DES VALEURS HUMAINES

Le Culturathon est un événement co-créatif dont l'objet est de stimuler l'innovation de projets culturels.

Cette année, notre ambition est de promouvoir l'accès à des publics éloignés de l'emploi et du numérique à l'entrepreneuriat dans les secteurs des Industries Culturelles et Créatives.

En nous appuyant sur notre écosystème de partenaires (Missions Locales, Maisons de l'Emploi, Centres Sociaux, Pôle Emploi), nous souhaitons fortement mobiliser cette audience afin de leur offrir un événement stimulant, participatif et créatif.

Renforcer leur confiance, les voir briller, leur donner l'occasion d'imaginer et de dessiner un projet d'équipe, leur offrir la perspective de créer une projet entrepreneurial, telles sont nos ambitions pour notre Culturathon Saison 3.

« **Par tous, pour tous, avec tous** » pourrait être le slogan de votre projet ?

Vous portez un **projet culturel** qui permet de tisser des **liens** ?

Vous portez un projet qui utilise la **culture** comme outil pour agir sur les **enjeux sociaux** ?

Vous soutenez que la culture est un **levier de développement économique, social ou sociétal** ?

Vous défendez que la culture est une solution pour **accompagner les publics fragiles** ?

Vous êtes donc un candidat idéal pour soumettre votre projet à plus de 100 participants aux profils multidisciplinaires !

Organisé par :



Au :



LE CULTURATHON 2018

Le **Culturathon 2018** des 11 et 12 décembre prochains au Louvres Lens, c'est **l'événement incontournable pour stimuler l'innovation de projets culturels** en Hauts-de-France !

Un véritable sprint de créativité de 2 jours/1 nuit, avec sur la ligne de départ, **plus de 120 profils** d'horizons divers et une opportunité unique de booster votre projet, élaborer des solutions innovantes, décanter une situation de blocage...

*Merci de nous renvoyer votre dossier de candidature complété et signé **avant le 9 novembre 2018, 23.59** par mail à hello@louvrelensvallee.com*

Je soussigné(e),

Nom / Prénom : _____

Entreprise : _____

Fonction : _____

Email : _____

Tel : _____

fait acte de candidature afin que le projet _____

- . soit présenté aux participants du **Culturathon 2018** organisé les 11 et 12 décembre 2018 ;
 - . garantit être le créateur du projet et/ou détenir l'intégralité des droits de propriété intellectuelle y afférant ;
 - . certifie être propriétaire des données communiquées dans ce dossier et que ces données sont exactes, complètes, précises, utilisables et sécurisées ;
 - . garantit être présent lors du **Culturathon 2018** à minima les :
 - 11/12 : Plénière de lancement + repas : 11h - 14h30
 - 11/12 : Point avancée des projets : 20h - 21h
 - 12/12 : Pitches + Remise des prix + Plénière de clôture et cocktail : 15h30 - 18h
- et certifie avoir pris connaissance du règlement du challenge et en accepte les conditions sans réserve.

Fait à _____ le _____
(signature et cachet de l'entreprise obligatoires)

L'ENTREPRISE

RAISON SOCIALE : _____

ANNEE DE CREATION : _____

ACTIVITES DE L'ENTREPRISE :

PERSONNE(S) PRESENTIE(S) POUR ETRE PRESENTE(S) AU CULTURATHON 2018 :
(de préférence le dirigeant ou le porteur de projet)

ANNEXES JOINTES A CE DOSSIER :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

VOTRE PROJET

NOM DU PROJET : _____

PRESENTATION DU PROJET :

EN QUELQUES # (MOTS-CLES) :

CATEGORIE DE PROBLEMATIQUE :

- Développement de produit(s)
- Développement de service(s)
- Développement d'une solution digitale
- Développement d'un modèle économique

Autres (à préciser) : _____

DEFI / PROBLEMATIQUE A RESOUDRE :

PARMI CES COMPETENCES, FORMEZ VOTRE EQUIPE-TYPE :

- Art / Créativité
- Economie / Finance
- Marketing
- Communication
- Développement (codeur)
- Webdesign / Applications
- Design (produits & services)
- Entrepreneuriat / Gestion de projets

POURQUOI CANDIDATER AU CULTURATHON 2018 ?

LE CULTURATHON SERA UN SUCCES POUR VOUS SI :

REGLEMENT DE CONSULTATION

Présentation de l'appel à projets

Les 11 et 12 décembre 2018, la Louvre Lens Vallée organise un hackathon, ci-après dénommé Culturathon 2018. Il s'agit d'un « sprint » de créativité de 36 heures dont le but est de rassembler plus de 120 profils d'horizons divers afin de répondre à des problématiques d'entreprises/territoires. Afin de sélectionner les projets qui seront proposés aux participants, la Louvre Lens Vallée ouvre le présent appel à candidatures jusqu'au 9 novembre 2018.

Calendrier

Date limite des dépôts de candidatures : 9 novembre 2018 - 23h59

Annonce des résultats : mardi 20 novembre 2018

Critères d'éligibilité

- L'appel à candidatures est ouvert aux Startup, PME et entreprises partenaires.
- Peuvent participer à l'appel à candidatures toutes les sociétés ayant des activités dans la région Hauts-de-France.
- Un candidat peut déposer un ou plusieurs dossiers de candidature.
- Chaque candidat ne peut être représenté que par un seul mandataire qui doit être habilité
- à déposer le dossier de candidature.

Comité de sélection

Le comité de sélection des projets est composé de représentants de la Louvre Lens Vallée, d'une sélection de partenaires de la Louvre Lens Vallée et de sponsors de l'évènement.

Les organisateurs se réservent le droit de faire appel à tout expert qu'ils jugeraient nécessaire et cela à leurs frais et uniquement à titre consultatif.

Engagements

Chaque Lauréat s'engage à :

- assister à des rencontres en amont du Culturathon 2018 permettant de préparer l'évènement ainsi que les supports et moyens de communication nécessaires, notamment la fiche de présentation du projet et de sa problématique ;
- mettre un « tuteur », de préférence le dirigeant de la société ou le chef de projet / porteur du projet, à disposition durant l'évènement pour épauler les équipes, et les éclairer sur les enjeux et contextes de la problématique.

Sélection

Les dossiers de candidature seront sélectionnés par le comité. Les Lauréats seront informés de leur sélection le 14 novembre 2018. Les décisions du comité sont souveraines, de sorte qu'elles n'auront pas à être motivées et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.

Les dossiers de candidature seront appréciés par le comité entre-autres selon les critères suivants :

- La nature du projet.
- L'adéquation avec les valeurs de l'évènement.
- La capacité du candidat à pouvoir accompagner le projet sur le long terme.
- Le potentiel de création de valeur du projet.

Dépôt des candidatures

Les candidats pourront télécharger le modèle de dossier de candidature ainsi que le règlement de l'appel à candidatures sur le site internet <https://louvrelensvallee.com>

Les dossiers et annexes éventuels devront être envoyés par courrier électronique à l'adresse mail hello@louvrelensvallee.com au plus tard le 9 novembre 2018, 23h59 (heure de réception faisant foi).

Validité des candidatures

La participation à l'appel à candidatures implique l'acceptation pleine et entière et sans restriction ni réserve du présent règlement ainsi qu'un engagement sur l'honneur quant à la véracité des informations transmises et garantissant les organisateurs que le projet présenté par le candidat est exempt de toute contrefaçon.

Sera considérée comme nulle toute demande de participation ou participation du fait de :

- Tout envoi adressé autrement que par courrier électronique après la date limite ou émanant d'une entité n'ayant pas qualité pour participer ;
- Tout envoi incomplet ou réalisé de manière contrevenante au présent règlement ;
- Toute attitude contraire aux lois, règlements et règles déontologiques applicables ;
- Tout acte de contrefaçon ou de concurrence déloyale associé au dossier.

Le candidat est responsable du contenu de son projet. Il supportera les conséquences juridiques et pécuniaires de tous les dommages directs et indirects qui pourraient être causés par le projet ou du fait du projet. Les organisateurs déclinent toute responsabilité vis-à-vis de la mise en œuvre du projet, et de son adéquation avec les solutions proposées par les participants.

Les organisateurs se réservent le droit de poursuivre toute personne qui tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de l'appel à candidatures. Ainsi, dans le cas de fraudes manifestes sous quelque forme que ce soit, les organisateurs peuvent annuler l'appel à candidatures.

Les organisateurs se réservent, en cas de force majeure, le droit de proroger, d'écourter, de modifier ou d'annuler la présente opération. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Confidentialité

Dans le cadre du présent appel à candidatures, les candidats peuvent être amenés à divulguer des informations confidentielles.

Les organisateurs et les membres du comité s'engagent d'ores et déjà à traiter ces informations avec la plus grande précaution, et à ne pas les divulguer sans autorisation préalable du candidat à la condition que lesdites informations aient été préalablement identifiées comme « confidentielles » par ce dernier.

Néanmoins, dans le cadre de la communication associée à l'appel à projets qui ne pourra intervenir qu'à la clôture des phases de sélection, les organisateurs sont autorisés, sauf manifestation contraire expresse et écrite du candidat :

- à communiquer à la presse et à publier sur son site, la dénomination sociale et le nom des candidats ;
- à rendre publiques les caractéristiques essentielles et non confidentielles des projets présentés, sans contrepartie de quelque nature que ce soit.

Propriété intellectuelle des résultats obtenus

Les travaux réalisés par les candidats dans le cadre d'un projet demeurent la propriété du candidat.

Les partenaires des candidats quant à eux restent propriétaires des connaissances antérieures fournies dans le cadre de l'appel à projets. Ces connaissances antérieures seront listées par chacun d'entre eux.

La cession ou la concession aux partenaires des candidats des droits de propriétés détenus par les candidats sur les éléments de leur projet se fera dans le cadre d'un contrat négocié entre les parties à des conditions de marché. Lesdits droits de propriété nécessaires ne pourront en aucun cas être cédés avant la fin de l'appel à projets.

En tout état de cause, si l'Etat est amené consécutivement à la tenue du présent appel à projets à apporter une aide financière et/ou matérielle à un candidat, l'encadrement communautaire des aides d'Etat s'appliquera de droit.

En tout état de cause, la participation des participants au Culturathon 2018 est conditionnée à la signature entre lesdits participants et le lauréat d'un accord de confidentialité, ainsi qu'à leur engagement de cession gratuite des droits de propriété intellectuelle sur les éléments qu'ils seraient amenés à produire dans le cadre du Culturathon 2018, comme sur leurs conclusions. Le candidat sera

propriétaire des droits de propriété intellectuelle générés par les participants, à l'exception des droits moraux qui sont incessibles.

Droit à l'image | données personnelles

Chaque candidat, pris en la personne de son représentant légal, autorise, à titre gratuit, la Louvres Lens Vallée et ses partenaires, directement ou indirectement, à enregistrer et à exploiter son image sur tout support (photos, films, audio) ainsi que ses présentations et soutenances du dossier.

A cet effet, les candidats autorisent la Louvres Lens Vallée et ses partenaires, pendant deux ans à compter du dépôt du dossier, à représenter, à reproduire, à diffuser, à exploiter, l'image du candidat (telle que précisée ci-dessus), en tout ou partie, directement ou indirectement, par l'intermédiaire de Louvres Lens Vallée et ses partenaires ou tout tiers autorisé par eux, dans le monde entier, par voie de presse, écrite, radio, télévisuelle, informatique, sur tous supports et tous formats, et plus généralement par tous modes et procédés techniques connus ou à venir, et quelques soient les secteurs de diffusion, notamment dans le cadre des communications associées à l'organisation, de l'information et la promotion de l'appel à projets. Les Lauréats s'engagent d'ores et déjà à participer à la remise du prix et cèdent leurs droits à l'image associés dans les conditions du présent article.

Loi applicable et juridiction

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévue par celui-ci sera tranchée par les organisateurs en premier et dernier ressort. Tout litige né à l'occasion du présent appel à projets et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis au tribunal administratif de Lille.



86, rue Paul Bert
62300 LENS
03.21.77.43.30

louvrelensvallee.com

RAPPEL : envoi des dossiers complétés et annexes au plus tard le 9 novembre 2018 - 23.59 à hello@louvrelensvallee.com



partenaires
officiels

